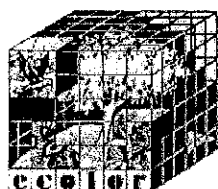
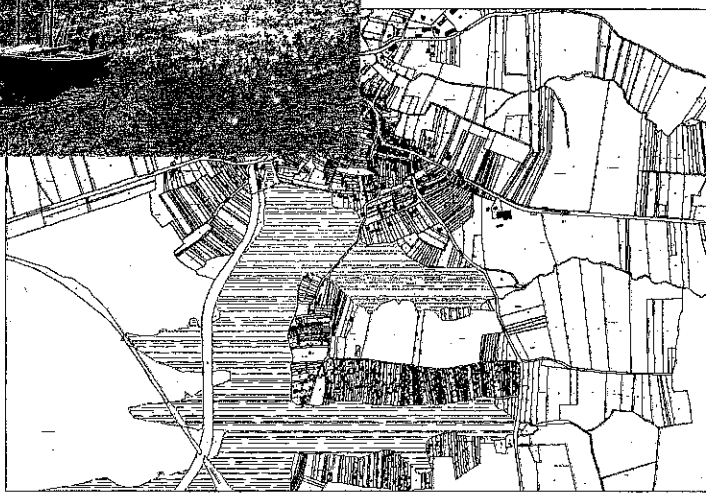
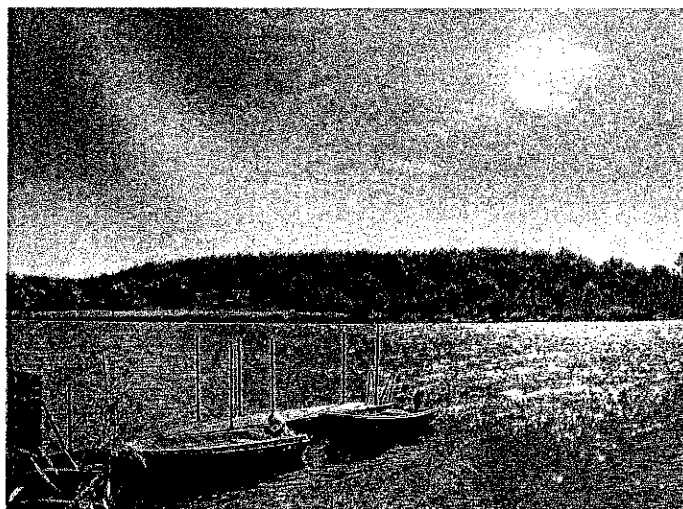




PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MITTERSHEIM

ANNEXES SANITAIRES SCHEMA DES RESEAUX EXISTANTS

F



ECOLOR
7, place A. Schweitzer
57 930 FENETRANGE

2005

LES RESEAUX EXISTANTS

La présente notice, rédigée en application de l'article R 123-14-3° du Code de l'Urbanisme, a pour objet d'exposer la situation actuelle des Schémas des réseaux d'eau et d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets, existants ou en cours de réalisation.

I – ASSAINISSEMENT

La commune de MITTERSHEIM avait une population de 568 habitants en 1999 (source INSEE).

La commune dispose d'un système de collecte des eaux usées de type unitaire et d'un système de traitement (station d'épuration) située à l'entrée du village en venant de Dieuze.

Tous les foyers de MITTERSHEIM ne sont pas raccordés à la station d'épuration. Il est projeté de créer un nouveau système de traitement des eaux usées, le fonctionnement de la station d'épuration actuelle n'étant pas satisfaisant et son exutoire, le ruisseau « le Naubach », n'ayant plus un débit suffisant.

L'étude diagnostic et le zonage d'assainissement sont à l'étude.

II – ALIMENTATION EN EAU POTABLE (A.E.P.)

La commune est affiliée au Syndicat des eaux de Domnom-lès-Dieuze.

L'eau alimentant Mittersheim provient cependant d'un captage situé à Sarraltroff dans les grès vosgiens, et géré par le Syndicat des Eaux de Berthelming.

III – ELIMINATION DES DECHETS SOLIDES

Le ramassage des ordures ménagères sur le territoire de la commune de Mittersheim est de la compétence de la Communauté de Communes du Pays de Fénétrange.

Le ramassage est effectué une fois par semaine pour les déchets ménagers, et une fois tous les quinze jours pour les déchets triés (papiers, cartons, emballages PET, plastiques).

Le verre est collecté en apport volontaire grâce à quatre bulles à verre réparties au sein de la commune.

Les objets encombrants et déchets spéciaux sont collectés en apport volontaire à la déchetterie de Berthelming ou à une des déchetteries du réseau de l'arrondissement de Sarrebourg.

La collecte au sein de la zone de loisirs et des résidences secondaires se fait par point de regroupement de plusieurs conteneurs. Sa fréquence est variable en fonction de la saison (1 fois par mois en période hivernale et jusqu'à 3 fois par semaine en juillet-août).